

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 07 FEVRIER 2018**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO -
MM. Henri COSENZA - Francis GRAÖ - François GRECO – Serge VASELLI – Antoine PES -

Conseiller excusé : M. Bernard BATIFOULIER –

Conseiller absent : M. Lionel VOGEL -

Absents représentés : M. Armel AÏTA donne pouvoir à M. François GRECO –
M. Denis MALOSSANE, donne pouvoir à Mme Martine GRECO -

Secrétaire de séance : Mme Martine GRECO –

Début de séance : 15 h 30

Fin de séance : 15 h 50

En préambule, Monsieur le Maire rappelle que le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 02 février 2018, le Conseil Municipal, conformément à la loi, délibèrera quel que soit le nombre de membres présents.

DELIBERATIONS

**2018/01 COMMERCE MULTI SERVICES DE MONTAGNAC – MONTPEZAT :
RETRAIT DE LA DELIBERATION N° 2017/54**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide le retrait de la délibération N° 2017/54 suite au désistement de la société « La Relève » et autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire ;

**2018/02 RENOUVELLEMENT DU PARC INFORMATIQUE DE L'ECOLE PRIMAIRE :
DEMANDE DE SUBVENTION**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet d'acquisition d'un ordinateur portable pour l'école primaire, tel que présenté par Monsieur le Maire et l'autorise à solliciter les aides financières de l'Etat au taux maximum ;

2018/03 AVENANT A LA MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'avenant à la mise en place de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise, tel qu'approuvé par le comité technique et présenté par Monsieur le Maire ;

2018/04 PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON : MODIFICATIONS DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte les modifications des statuts approuvées par le comité syndical du PNRV, le 15 novembre 2017 ;

2018/05 CONVENTION – CADRE DE PARTENARIAT POUR LA FORMATION AVEC LE CNFPT

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention – cadre de formation, pour l'année 2018 (RC 18) avec le CNFPT et autorise Monsieur le Maire à la signer ;

<p>COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES</p>

**N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre,
Monsieur le Maire clôture la séance à 15 h 50.**

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 08 février 2018

**La secrétaire de séance,
Madame Martine GRECO**

Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 14 février 2018 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 08 février 2018

**Le Maire
François GRECO**

Signature des Conseillers Municipaux :